

Déclaration des transactions sur actions propres dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé par le Conseil d'Administration du 8 juillet 2008 suivant l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire réunie le 8 juillet 2008.

**Catégorie des titres concernés : Actions ordinaires - ISIN : FR0000120560**

En application de l'article 4 paragraphe 4 du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003, et conformément aux dispositions de l'Article 241-5 du Règlement général de l'AMF, Neopost SA déclare ci-dessous les opérations sur titre réalisées sur ses propres actions pour la période du 05/01/2009 au 09/01/2009 :

**Détail des opérations réalisées au comptant**

Date	Intermédiaire	Sens	Nombre de titre	Prix moyen pondéré en €	Montant en €
08/01/2009	CA CHEUVREUX	A	17 000	66,224	1 125 808,000
09/01/2009	CA CHEUVREUX	A	13 100	66,893	876 298,300
<b>Total</b>			<b>30 100</b>		<b>2 002 106,300</b>

Ces actions ont été acquises dans le but d'être annulées.

Les opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité confié à Exane BNPP seront reprises dans la déclaration mensuelle.

**Pour toute information supplémentaire vous pouvez contacter:**

Gaële CHAGNAUD, Directeur Relations Investisseurs

Tél : 01 45 36 31 39

Fax : 01 45 36 30 30

E-mail : [g.chagnaud@neopost.fr](mailto:g.chagnaud@neopost.fr)

**Ou consulter notre site Internet : [www.neopost.com](http://www.neopost.com)**